Bulletin Municipal

Le Noviodunois

Décembre 2009

Sommaire

Le mot du maire 1

Vie communale 2
Réalisations 2009
Travaux «coeur de village»
Concours de fleurissement
La construction à Neung
Résultats du recensement 2009

Vie Locale 4
Du nouveau au camping
Repas à domicile
Sapeurs pompiers
Equipe d'animation pastorale
Concert du 17 octobre
Ecole maternelle
Opération «Nettoyons la nature»
Lettre ouverte aux Noviodunois
Emballages ménagers recyclables
Collecte des ordures ménagères
Du nouveau pour la déchèterie
Abandon d'ordures et d'objets
La page du Collège

Etat civil 9

Agenda 10

Vie associative 10
ASSD Football
Association Bien-Etre Yoga
Bel Automne
Association des Donneurs de sang
Association «Ass'mat et Bambinos»
Comité de Jumelage
Secours catholique
Société Musicale
Ecole de musique

Brèves 14

Informations 14
Cinémobile
Familles rurales
Pharmacies et médecins de garde
Déchèterie
MSA Touraine
Réforme de la carte judiciaire
Nouvelle permanence
ADOC 41
PACT Loir et Cher
Transport des malades
Présence Verte
Forum de l'alternance
Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
Association Eclair

Intercommunalité 22
Basket ball club
Relais services publics
Groupement familles rurales
Gym volontaire
Tennis Club Sologne des Etangs
Etang de Beaumont : le héron pourpré
La sologne à vélo

Histoire vécue 27
Enfance à Neung-sur-Beuvron

Nous rappelons que l'équipe de la rédaction reste seule responsable du choix des articles à publier.

Le Mot du Maire

Chers amis,

Cette année 2009 se termine et la crise annoncée est toujours présente avec son cortège de chômeurs et d'exclus. Beaucoup de nos agriculteurs et de nos éleveurs sont en grande difficulté.

Notre village a été récemment très endeuillé. Mme Jeanne FOQUIN, personne discrète d'une grande conscience professionnelle dans sa charge de directrice d'école, nous a quittés. La disparition de Nicole PRUDHOMME, fondatrice du club «Bel Automne» laisse un grand vide. Nicole a donné beaucoup de son temps pour secourir les personnes en difficulté et son dévouement a été exemplaire. Gaëtane DARDEAU, 73 ans, partie pour une opération ne reviendra pas. Stupeur à Neung où tout le monde connaissait Gaëtane et cette famille déjà très éprouvée par la perte d'un fils. Cette femme courageuse et dévouée a été à l'origine de l'association des donneurs de sang, elle assurait le secrétariat de la paroisse et bien plus encore. Nous disons souvent que personne n'est irremplaçable mais la disparition de gens très généreux nous laisse un peu orphelins. Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mes condoléances attristées aux familles qui ont perdu un être cher durant l'année 2009.

2009 aura été l'année de nombreux travaux et d'acquisition de matériel : construction et mise en place d'une passerelle au confluent de la Tharonne et du Beuvron, création du Chemin des Castors en direction de la rue des Remparts, mise en place d'une clôture sur une partie du sentier. Au terrain de camping, il a été procédé à la construction d'une salle que les campeurs nous demandaient depuis de nombreuses années, salle conviviale avec une façade principale orientée plein sud et fermée par de grandes baies coulissantes. Un préau abritant un barbecue et quatre éviers plus une pièce destinée aux congélateurs et réfrigérateurs viennent compléter les installations. Pour la pêche, un ponton destiné aux personnes à mobilité réduite a pris place sur le bord du Beuvron.

A l'école, d'importants travaux de rénovation sont en cours : isolation des murs extérieurs, remplacement des portes et fenêtres, pose d'un plafond acoustique, électricité, chauffage, plomberie, achat de mobilier scolaire. Toutes les classes primaires seront ainsi regroupées.
Les peintures des murs extérieurs des ateliers communaux sont pratiquement terminées, la plomberie et l'électricité remises en état.

Au cimetière, les travaux de l'ossuaire et du columbarium sont achevés. Notre camion trentenaire a cédé la place à un véhicule neuf de plus de 8 tonnes de charge utile, qui sera précieux pour l'entretien de nos chemins.

Pour l'équipement nécessaire aux travaux quotidiens nous avons fait l'acquisition d'une «rigoleuse» pour l'entretien des fossés, d'un groupe électrogène, d'un poste à souder, d'une tondeuse, d'une perceuse, d'une ponceuse…

Les travaux les plus importants qui seront terminés fin 2009 concernent l'aménagement de la Rue et la Place Albert Prudhomme puis de l'Allée des Castors avec son parking pour environ 280 000 € HT. De nombreux chemins seront goudronnés ou rénovés et de la signalétique sera installée dans le but de réduire la vitesse de circulation des véhicules sur ces voies.
Malgré la crise, 6 maisons sont en cours de construction sur le territoire de notre commune.
En 2010, nous continuerons d'équiper notre village par la mise aux normes des vestiaires du stade, la rénovation du presbytère, l'agrandissement de la salle des fêtes et de son équipement, le remplacement d'une passerelle sur la Tharonne chemin du Châtelier, l'entretien de nos chemins. Le fleurissement des rues et places sera maintenu. Pour la première fois cette année, nous avons obtenu du Conseil National des Villages Fleuris «une fleur» en reconnaissance des efforts accomplis. Merci à tous ceux qui contribuent à la beauté et à la propreté de notre village.

Toutes ces réalisations, comme nous en avons pris l'engagement, n'auront aucune incidence sur les impôts locaux. Je vous donne rendez-vous le 10 janvier 2010 à 15 h en la Salle des Fêtes pour les vœux du Conseil Municipal. Nous répondrons à vos questions avant de partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

Bonnes fêtes à tous et n'oublions pas ceux qui sont dans le besoin et la solitude : un simple geste, une visite, une aide pourront leur apporter un peu de réconfort.

Le Maire, Michel LEGOURD

Réalisations 2009

Après l'échange de terrain effectué avec Monsieur JOLY, la liaison entre le Champ de Foire et le chemin des Remparts a été réalisée.

Le nouveau chemin communal baptisé «Chemin des Castors» qui longe le Beuvron a été clôturé et une passerelle au-dessus de la Tharonne a été aménagée par 2 entreprises noviodunoises et les employés de la Commune.

La partie de chemin qui rejoint le Chemin des Remparts a été tracée et bien stabilisée. Il ne reste plus qu'à la planter de quelques arbres pour l'agrémenter. Nul doute que cette nouvelle promenade est et sera très appréciée.

Travaux du coeur de village

Comme vous avez pu le remarquer, la seconde tranche des travaux du cœur de village subventionnée par la Région Centre est commencée. Elle concerne la rue et la place A. Prudhomme, l'allée des castors et le parking situé à mi-chemin de cette allée.

Les travaux comprennent le remplacement des conduites d'eau défectueuses et le branchement des habitations, l'extension du réseau d'assainissement jusqu'à l'extrémité de la Place et les aménagements : voirie, pavage, trottoirs, parking pour sécuriser l'accès de l'école, sans oublier les plantations indispensables à l'harmonie de l'ensemble et l'installation de jeux pour enfants Allée des Castors.

La circulation sera limitée à 30 km heure avec priorité aux piétons, et un sens unique sera institué de la Forge vers la rue Albert Prudhomme avec sortie obligatoire au feu.

Les travaux ont été attribués aux 2 entreprises les moins disantes : VEOLIA pour l'eau et l'assainissement, EUROVIA pour la réalisation de la voirie. Ceux-ci devraient être terminés début décembre.

Nous sommes conscients des désagréments ressentis par les riverains. Les entreprises ont promis que l'ensemble sera fini le 15 Décembre. L'une d'elles a déjà une semaine d'avance sur le planning ! Quant à l'entrée des élèves de l'école, elle se fait par la rue Henry de Geoffre dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Actuellement ont lieu les travaux de gros œuvre en sous-sol (canalisations de toutes sortes) les décapages de bitume ancien et les déposes de bordures de trottoir. On a déjà une idée de l'espace du parking matérialisé de l'allée des castors qui comportera 28 places. Sur la place elle-même, il y aura 13 emplacements dont un pour personnes à mobilité réduite.

Depuis début Novembre, les dallages se mettent en place progressivement. Nous avons privilégié des dalles plates pour l'ensemble, qui rendent la marche plus aisée.

Le plan d'aménagement peut être consulté en Mairie.

Concours National de Fleurissement

Palmarès 2009

Le Jury Régional de Fleurissement lors de la visite de notre village en août dernier a estimé que notre commune, par la qualité du travail accompli par le personnel chargé des espaces verts, méritait l'attribution d'une première fleur, première classification dans l'ordre établi par le Conseil National des Villes et Villages fleuris.

Cette récompense sera concrétisée par la remise d'un panneau offert par la région au cours du mois de décembre.
Nul doute que la réception de cette fleur, tant attendue, nous réjouit tous.

Au cours des dernières années, la municipalité s'est efforcée d'augmenter les points fleuris, arborant les bords de rivière, installant des structures aux entrées de village entourées de parterres colorés.

Dernières réalisations très appréciées : la réfection du parterre de la Place Charles QUENET, le remplacement du Monument aux Morts du Beuvron situé maintenant dans un contexte de verdure et l'implantation de charmilles avec jardinières fleuries rue Henry de GEOFFRE.

Tous ces embellissements ont été effectués avec le concours bénévole de Claude JANVIER qui nous fait bénéficier de son savoir-faire. Aussi il nous a été agréable d'apprendre que le premier prix régional du jardinier lui serait remis en même temps que notre fleur. Cela n'est que juste récompense.

N'oublions pas non plus les employés communaux qui, pendant cet été très chaud, n'ont pas hésité à prendre leur travail tôt le matin pour arroser, désherber, nettoyer les rues…

Pour obtenir une fleur il ne suffit pas de constituer un cadre végétal, la propreté est prioritaire, rien ne sert de fleurir si l'environnement est négligé.

Continuons donc à travailler dans ce sens pour conserver, dans le futur, la fleur acquise cette année.

La construction à Neung

Des terrains sont disponibles dans des parcelles communales ou privées.

Des aides peuvent être obtenues de la Commune sous certaines conditions dans le cadre du «Pass Foncier» ainsi que des possibilités d'accompagnement pour la constitution de dossiers et d'obtention d'emprunts à taux avantageux auprès du CIL Val de Loire.

Un article détaillé figure dans le précédent bulletin municipal. Renseignements à la Mairie.

Résultats du recensement 2009

Les premiers résultats du recensement 2009 communiqués par l'INSEE sont les suivants :

- Pour 692 logements recensés se décomposant en 506 résidences principales et 186 résidences secondaires et logements vacants, la population est de 1 213 habitants.

Ces résultats ne sont pas définitifs. Ils doivent être complétés en fonction de la domiciliation des personnes comptées à part : étudiants majeurs, élèves mineurs internes, personnes rattachées administratives et résidant dans une autre commune...

Du nouveau au terrain de Camping

Le préau destiné à abriter les campeurs en cas de mauvais temps a été construit et son aménagement est en cours. Des baies coulissantes en verre donnent sur le Beuvron et des bacs à vaisselle et à laver complètent les installations. Un repas amical regroupant 50 campeurs a pu y être organisé fin juillet à la satisfaction générale.

Un ponton de pêche a également été installé, il ne reste plus qu'à en aménager l'accès.

Une borne wifi permet un accès plus facile à internet.

Servie par une météo favorable, la saison 2009 a été bonne. On a enregistré 3150 entrées (3 100 en 2008) et 9 600 nuitées (9 150 en 2008).

Le camping a été très fréquenté et sa situation, son calme appréciés des anciens et nouveaux campeurs. Les recettes se sont élevées à 50 750 € contre 43 100 € en 2008 soit 15 % de plus.

Repas à domicile

Depuis avril 2008 c'est l'association locale de l'ADMR "La Solognote" qui assure le portage de repas sur les Communautés de Communes de la Sologne des Etangs et Cœur de Sologne.

Le nombre de repas servis est en progression avec un pic sur la période estivale.

Le portage de repas c'est l'assurance d'avoir un repas équilibré livré chaque jour, ainsi qu'un choix entre deux menus. Possibilité de menus diététiques ou sans sel. Le coût est de 7.20 € par repas. Le service peut être régulier ou ponctuel.

Pour plus de renseignements, contactez Mme Cois au 02 54 83 65 45.

Nombre de repas servis :

sept-08	oct-08	nov-08	déc-08	janv-09	févr-09
1204	1178	1018	984	966	843

mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09
870	1084	1084	1048	1056	1012

Sapeurs pompiers de Neung-sur-Beuvron

Le 4 avril 2009, a eu lieu la passation de commandement entre le capitaine Dousselin et le sergent chef Métivier.

Après 34 ans de bons et loyaux services, dont 6 en qualité de chef de centre, Jean Michel Dousselin aspire maintenant à une retraite bien méritée. Cette cérémonie officielle marque la prise de fonction du sergent-chef Métivier, originaire de Mennetou-sur-Cher qui espère maintenir une ambiance familiale et conviviale dans le centre de secours du village. Le sergent Villemont assurera maintenant la fonction d'adjoint au chef de centre. L'ensemble des sapeurs pompiers se tient à disposition pour tous les renseignements au sujet du recrutement.

Contact : Caserne Tél : 02.54.83.62.80
Sergent Chef Métivier
Chef de Centre de Secours

Mise en place d'une équipe d'animation pastorale sur le secteur de Neung-sur-Beuvron

Depuis le départ du Père Jean Zambe il y a un peu plus de 2 ans, le Conseil Pastoral en place a dû s'organiser pour parer à l'absence de prêtre sur le secteur. La pénurie de prêtres et l'expérience de ces 2 années a permis d'envisager la mise en place d'une Equipe d'Animation Pastorale "EAP" sur le secteur.

Le choix de la mise en place de cette équipe à partir du 1er septembre 2009 sur le secteur de Neung/Beuvron doit permettre aux laïcs de prendre toute leur place dans l'Eglise à l'instar des autres EAP du diocèse. Il s'agit de proposer quelque chose de nouveau, de changer les mentalités, c'est une étape importante à franchir.

L'EAP assure le service de l'annonce de la Parole par la formation chrétienne des jeunes et des adultes. Elle veille également à ce que le service de la célébration des sacrements et de la prière soit assuré (préparation aux sacrements, funérailles …). La nouvelle équipe est composée de Gaëtane DARDEAU, Marie-Hélène de GEOFFRE, Jean PERROUX et Jean CHAUVIN. C'est le Père Pierre MASSON qui a été nommé prêtre modérateur de cette équipe.

Le Père Christophe PANIS avec le Père MASSON, assureront les eucharisties des dimanches et des jours de fête.

Notre secteur doit franchir une étape, les membres de l'EAP ne sont pas seuls, ils sont entourés d'autres Chrétiens prêts à prendre en charge les différentes missions. Si vous voulez les aider n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

Concert du 17 octobre

Samedi 17 octobre en l'église Saint-Denis, la Société Musicale, la Chorale et M. François de Geoffre nous ont donné leur traditionnel concert. Une soirée fort réussie où les talents des choristes et musiciens réunis nous ont permis de vivre un moment privilégié.

Chacun a pu tour à tour rêver au pied d'un chêne de notre chère Sologne, chevaucher dans les plaines de l'Ukraine ou frissonner sur l'Ave Maria. Ambiance de plus en plus "hot" où l'envie de danser, de bouger pieds et mains était difficile à refréner.
L'assistance chaleureuse et conquise n'a pas ménagé ses applaudissements en hommage à la qualité de la prestation des exécutants. A l'issue du concert, musiciens, choristes et auditeurs ont pu se retrouver et bavarder autour du verre de l'amitié.
Rendez-vous dans 2 ans, même heure, même lieu si possible encore plus nombreux.

Ecole Maternelle

L'année scolaire s'est bien terminée pour tous les élèves de l'école maternelle.

Les diverses sorties se sont déroulées dans la bonne humeur, malgré parfois un temps capricieux.

Les élèves de grande et moyenne section ont pu découvrir le village indien de Sargé sur Braye, avec au programme : chasse au trésor, ballade en poney, maquillage traditionnel ou puzzle géant sur fresque.

Les élèves de petite section ont quant à eux pu profiter des structures géantes gonflables de Saran, puis d'un pique-nique dans le parc de la Ferté Saint Aubin, où une chasse au trésor leur était également proposée. Nous tenons à remercier les parents qui nous ont accompagnés sur ces journées, ainsi que le SIVOS pour sa participation financière à ces projets.

Autre temps fort dans la vie de l'école : La kermesse.

Pour la première fois, elle a eu lieu dans le cadre agréable de la Forge, et, malgré une certaine fraîcheur, les familles étaient presque toutes au rendez-vous. Tous ont pu profiter des différents spectacles, sur le thème des Indiens (notre projet

d'école), puis, durant les entractes, s'amuser aux divers stands proposés (d'où l'enfant ne repartait jamais les mains vides), ou déguster les gâteaux préparés par les parents. Nous tenons à remercier les parents qui nous ont aidés : rien n'aurait été possible sans leur concours, la municipalité pour nous avoir préparé ce chaleureux lieu d'accueil et tous les commerçants qui ont contribué, grâce aux lots offerts, à ce que la fête soit réussie pour tous.

Opération «Nettoyons la nature» à l'école des Carnutes.

Le vendredi 2 octobre 2009, les élèves de CP et de CM1-CM2 de l'école élémentaire se sont rendus sur les bords du Beuvron afin de participer à l'opération "Nettoyons la nature".

Les élèves ont été surpris de découvrir autant de déchets sur le bord de cette rivière "en apparence" propre.

Néanmoins, force est de constater qu'il y avait relativement moins de déchets que les années précédentes, chose dont nous ne pouvons que nous réjouir. L'école tente, tous les ans par le biais de cette manifestation, de sensibiliser les enfants, et par conséquent les adultes aussi, à la protection de l'environnement.

Alors, si les enfants peuvent le faire, tout le monde le peut : Protégeons la nature !

Lettre ouverte aux Noviodunois

Mesdames, Messieurs,
Nous sommes dans une impasse et nous comptons sur vous pour nous aider à en sortir. En effet, nous ne savons plus ce que nous devons mettre en œuvre pour vous faire plaisir. Quand je dis nous je veux parler du Comité des Fêtes.
Voilà plusieurs années que nous organisons des manifestations.
Au fil du temps le nombre de participants devient insuffisant pour maintenir la soirée. Par exemple notre traditionnelle soirée «vins nouveaux» de novembre n'a pas été reconduite cette année.

Nous avons également voulu organiser en septembre un rallye touristique qui n'a pas rencontré le succès attendu. Notre volonté reste malgré tout l'organisation de manifestations conviviales sur la commune et nous comptons aujourd'hui sur vous pour nous guider.

Nous sommes à votre disposition pour en discuter. Nous allons également installer une «boîte à idées» à la mairie afin que vous puissiez nous faire part de vos suggestions, de vos critiques ou de vos attentes.

Collecte des emballages ménagers recyclables (bacs jaunes)

Nous avons plus de 20 % d'erreurs de tri sur l'ensemble des 46 communes du syndicat. Il faudrait descendre à 15 % pour avoir la subvention maximum d'ECO-EMBALLAGES.

Un petit rappel :
Sont considérés comme emballages recyclables : les bouteilles et flacons en plastique, y compris les bouteilles d'huile de table, les boîtes métalliques, les cartonnettes d'emballage, les briques alimentaires, les cartons à pizzas non souillés, boîtes à oeufs en carton.

Sont exclus : les emballages ayant contenu des produits dangereux, les films et sachets en plastique, les petits emballages plastiques (pots de Yaourt par exemple).

Merci de faire un effort.

Collecte des ordures ménagères

Neung est une des villes du S.I.E.O.M qui comporte le plus grand nombre de Kms pour la collecte des écarts. Il en résulte une grande consommation de carburant, des dommages sur les véhicules et un temps considérable pour le ramassage de quelques maisons. Nous étudions le moyen de créer des points de regroupement. Le village de

Thoury les a mis en place et ça marche parfaitement.
Nous prendons rendez-vous dans les prochaines semaines avec chacune des personnes concernées.

Du nouveau pour la déchèterie

Mise en place de la filière DEEE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques)

Cette filière a été expérimentée sur les déchèteries de St Léonard et de St Laurent-Nouan, soit 11 tonnes collectées depuis début août !

Cette collecte des DEEE permet de recycler des déchets qui étaient jusqu'alors enfouis (écrans, ordinateurs, petits électroménagers). Dans les prochaines semaines, l'expérience sera étendue à l'ensemble des déchèteries du S.I.E.O.M, dont le nôtre.

Collecte des déchets d'activité de soins en milieu diffus :

Depuis le mois d'Avril 2007, le S.I.E.O.M. a mis en place un service gratuit de ces déchets (seringues, pansements notamment) pour les personnes en automédication.

Une permanence est assurée chaque trimestre à la Salle de la Forge. Lors de ces permanences, des boîtes réservées à la collecte des déchets médicaux sont distribuées aux particuliers. A la permanence suivante, les boîtes pleines sont récupérées et de nouvelles boîtes sont fournies.

La prochaine permanence aura lieu le samedi 9 janvier 2010, de 9 h à 12 h à la forge.

Abandon d'ordures et d'objets

Malgré l'ouverture régulière de la déchèterie de Neung et la possibilité d'accès à celle de Dhuizon, il n'est pas rare de trouver des déchets divers devant l'entrée.

Ces déchets se révèlent parfois dangereux (déchets toxiques), pour les passants éventuels (enfants par exemple) et pour l'employé de la déchèterie qui doit manipuler seul tout ce qu'il trouve devant le portail à son arrivée.

Le dépôt ou abandon de déchets en un lieu public ou privé est puni par une amende de la 5e classe d'un montant de 1 500 à 3 000 €. Les personnes coupables de cet acte s'exposent également à la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.

Petit rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie de Neung : Mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30 le samedi de 14 h à 17 h 00.

Celle de Dhuizon ouvre en alternance :
Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Rentrée au Collège

Bonne rentrée scolaire cette année pour le Collège Louis Pergaud de Neung sur Beuvron : nombreux nouveaux personnels, suite à des départs en retraite (deux piliers de l'établissement, ont pu faire valoir leurs droits cette année, Mme Retailleau, secrétaire et M. Brigot, agent d'entretien, nous les saluons à nouveau ici) ou à des mutations, mais tous les postes étaient pourvus... Le Collège accueille cette année 250 élèves sur douze classes. Une quarantaine d'adultes exercent dans l'établissement, toutes catégories de personnels confondues.

Pour ce qui est des temps forts en ce début d'année divers événements nous occupent :

- quatre classes de l'établissement participent au Festival de bande dessinées BD BOUM, en travaillant avec un scénariste professionnel et en décernant le prix du Conseil Général parmi 12 ouvrages que chaque élève a lu attentivement de façon à constituer un jury éclairé !

- les trois classes de 4ème travaillent sur un projet spécifique, prévoyant, entre autre, un voyage en Auvergne. Pour aider au financement, les professeurs organisateurs et quelques élèves ont proposé une boum d'Halloween à la salle des fêtes de Montrieux qui fut un réel succès.

- La plupart des élèves de 6ème et 5ème sont allés profiter de l'exposition sur l'Asie qui se tient à l'EHPAD, l'occasion pour eux de travailler sur ce support inhabituel et surtout d'échanger avec les résidents de la maison de retraite qui ont pu parfois aider les élèves dans leurs recherches. D'autres échanges intergénérationnels sont prévus dans l'année scolaire.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, un certain nombre d'activités sont proposées aux élèves, dont plusieurs pourront donner lieu à des représentations dans le courant de l'année : club cirque, atelier théâtre ou atelier instrumental… Dans ce même cadre, un partenariat avec la Ligue de Tennis nous permet de proposer une initiation à ce sport à une douzaine d'élèves du Collège.

Le Collège n'est pas en reste pour ce qui est du développement durable : formation d'éco-délégués sur tous les niveaux de classes, mise en place d'un compost pour récupérer les déchets au self, culture d'un jardin bio…

Comme quoi, en plus de nos préoccupations strictement scolaires (n'oublions pas qu'ils sont au Collège pour travailler !), nos élèves ont aussi toutes possibilités pour s'enrichir et s'ouvrir sur le monde ! Belle mission que nous nous appliquons à remplir au quotidien.

Collège Louis Pergaud de Neung sur Beuvron

Philippe THIRAULT, scénariste de bande dessinée

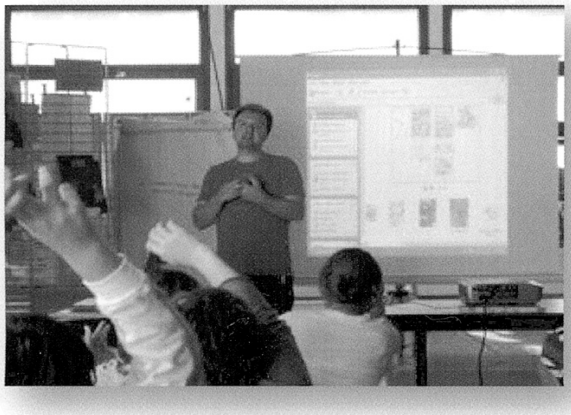

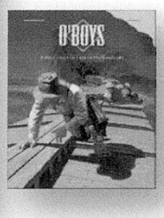

Le comité de lecteurs du collège de Neung sur Beuvron aura l'honneur de décerner le prix Conseil Général 2009 de BD Boum dans quelques semaines. Dans ce contexte, l'association qui organise le festival a mis en place un stage d'initiation à l'écriture d'un scénario de bande dessinée.

Philippe Thirault, qui a récemment publié « O'boys » « Le père Goriot d'Honoré de Balzac » « Le rêve de Jérusalem », a expliqué les mécanismes d'un scénario de BD à plus d'un tiers des élèves du collège Quatre classes du collège de Neung sur Beuvron (de la 6ème à la 3eme) participent à ce prix.

La rédaction d'un scénario a permis aux élèves de se mettre dans la situation de Philippe Thirault qu'ils ont assailli de questions. Ils ont ainsi mieux compris la complexité de l'écriture de BD. Nous sommes convaincus que le stage a éclairé les jeunes lecteurs qui éliront le lauréat avec la bienveillance des membres de BD Boum et du Conseil général, responsable pédagogique de BD Boum, que nous remercions.

Ecoliers, collégiens, retraités autour d'une pièce de théâtre à l'EHPAD de Neung sur Beuvron

Dans le cadre de la liaison CM2-6ème du collège de Neung sur Beuvron, le comédien Dominique TCHORYK de la compagnie des Transports imaginaires de Bourges a présenté son spectacle de théâtre mardi 19 mai 2009.
L'interprétation des tranches de vie de Prévert qu'offre Dominique TCHORYK a conquis dans l'ensemble un public pourtant hétéroclite.

La proximité des lieux, EHPAD (***E**tablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes)* et collège, favorisera les échanges intergénérationnels. Un lien existe déjà depuis de nombreuses années avec le professeur de musique, Monsieur VERNOIS. Et ce spectacle a démontré que l'expérience est à renouveler !
Merci à tout le personnel de l'EHPAD de nous avoir accueillis.

Etat Civil

NAISSANCES (pour lesquelles les avis ont été communiqués)

18 avril 2009	PICARD Clovis	08 juin 2009	PRIOUX Yann
17 mai 2009	BRESSON Anouck	13 août 2009	MONTILLON Lilyan
28 mai 2009	SIMON Jade	22 septembre 2009	ALZY-CASTANO Maximilien
30 mai 2009	RAVIER Laly	24 septembre 2009	AVEZARD Nathaël
08 juin 2009	PELLIN Jade	27 septembre 2009	JOSSE Charles

MARIAGES

21 mars 2009	VAILLANT Benoît et DARBONVILLE Magali
13 juin 2009	DUBROCA Nelson et BONNAUD Laurence
13 juin 2009	LECAT Yves et GOOSSENS Sabrina
04 juillet 2009	CHESNEAU Armand et TALEUX Aurélie
25 juillet 2009	POIROT Lionel et POLFER Nelly
25 juillet 2009	NAELS Vincent et BOUTIER Virginie

DEUILS

18 janvier 2009	RÉTIF veuve PRIOUX Désirée
26 février 2009	DELRIEU Jean
05 mars 2009	AYTOLU Güneri
20 mars 2009	GUIGNARD épouse HUGUET Lucienne
24 mars 2009	HUET Lionel
16 mai 2009	GIRARD Michel
20 juin 2009	GARNEAU Edgard
21 août 2009	DURETZ Daniel
29 septembre 2009	HERVINEAU veuve DURAND Simone
13 octobre 2009	ANDRÉ veuve FOQUIN Jeanne

<u>Résidents de la Maison de Retraite venus de l'extérieur</u>

03 janvier 2009	GAUTHIER veuve PATEAU Lucienne
03 janvier 2009	GRIGNAN veuve RIBALLET Marcelle
18 janvier 2009	CONTINI veuve LONGUEPEE Yvette
20 janvier 2009	TRAVAIL Georgette
10 février 2009	LEROY veuve DRAIE Charlotte
16 mars 2009	MACCARIO veuve GIORDANO Antoinette
03 avril 2009	ROYO SOLIGOT épouse PINSON Juana
11 avril 2009	LOLIAUX veuve BERNIER Rolande
03 juin 2009	GIRAULT veuve ROBILLARD Monique
30 juin 2009	GUINTAUD veuve LASSE Fernande
02 août 2009	HUET veuve LEGRET Paule
22 août 2009	ARRIGONI veuve FILOCHE Simone

Agenda

4-5-6 décembre	Téléthon
Dimanche 6 décembre	Marché de Noël
Samedi 12 décembre	Sainte Barbe Sainte Cécile
Vendredi 18 décembre	Collecte de sang Salle des Fêtes
Dimanche 10 janvier 2010	Vœux de la municipalité
Samedi 16 janvier 2010	Concert de la Chorale et de la Société Musicale Eglise d'Yvoy-le-Marron
Samedi 23 janvier 2010	Galette des rois de Multimédia
Dimanche 31 janvier 2010	Marche des Associations
Dimanche 28 février 2010	Concours de belote de la Bredouille
Samedi 13 mars 2010	Concours de belote des AFN
Samedi 15 mai 2010	Marché de Printemps
Samedi 26 juin 2010	Barbecue annuel de Multimédia à Villemorant
3 juillet : 2010	Randonnée des Ponts (Lutte contre le Cancer)
24 juillet 2010	Soirée moules frites du Comité des Fêtes

La Vie Associative

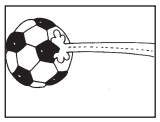

ASSD Football

Pour ce début de saison 2009-2010, l'ASSD accueille M. AUCLERE Jean-Pierre qui a été recruté pour entraîner les deux équipes seniors.

Le club compte 118 licenciés soit 32 seniors, 72 jeunes, 4 dirigeants et dirigeantes et 10 éducateurs. (Educateurs tous reconnus par la Fédération Française de Football).

Les équipes seniors évoluent en 3ème et 5ème division en ce début de compétition, le classement de ces deux groupes se situe en haut de tableau sur les douze équipes engagées depuis le début du championnat dans leur catégorie respective.

Le groupe de jeunes est bien présent au sein du club avec un changement d'appellation pour les différentes classifications qui commence par les U7-U8 jusqu'aux U14-U15 en entente avec l'US Chaumont-sur-Tharonne.

L'ASSD a son école de football labellisée depuis 2005, le 17 juin 2009 nous avons reçu le niveau espoir (il y a 3 niveaux qui vont d'espoir à Fédération Française de Football). Le label récompense le travail des éducateurs diplômés et des bénévoles auprès des enfants.

A noter que l'association est toujours en manque de dirigeants ainsi que d'un arbitre. Si vous souhaitez agrandir les rangs, l'appel est lancé.

A retenir : le 21 novembre 2009 nous organisons une «soirée choucroute» à la salle des fêtes.
Si vous désirez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter M. NICOL Sébastien au 06.70.93.93.66 ou M. GRISON Michael au 06.28.56.30.34.

L'ASSD remercie les maires des communes de la Marolle-en-Sologne, Montrieux-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron qui lui apportent leur aide financière.

Merci également aux annonceurs pour leur coopération et participation pécuniaire régulières.

Amis du football, n'hésitez pas à venir au stade Camille SAUTE pour encourager nos équipes.
Fidèles supporters, nous comptons sur vous !
M. BRAY Eric (président) : 06.11.38.85.52 et M. LAURENT Wilfried (vice-président) : 02.54.83.75.36 se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Association Bien-Etre Yoga

Des cours de Yoga énergétique et respiratoire ont lieu chaque semaine à l'EHPAD, le vendredi de 10 h à 11 h. Ils sont animés par Henri MIRO-PADOVANI, Professeur de yoga nidra.

Pour tous renseignements :
Françoise OLIVIER 02 54 83 60 90
Pierrette LETERRE 02 54 83 62 88

Bel Automne

Voyage

Même sans «Bach» notre «fugue en Ré» fut majeure.
S'il y a eu de la «Flotte en Ré», cela ne manquait pas de Sel.
Donc malgré un ciel capricieux notre escapade fut une réussite, comme la petite croisière dans le vent ... du côté de Fort Boyard.

Ce commentaire tout en finesse et en jeu de mots emprunté à Bernard Dermy résume bien notre petit voyage en Charente Maritime (La Rochelle et Ile de Ré) voyage qui, à écouter les commentaires émis çà et là, semble avoir comblé tous les participants.

Notre Association «Le Bel Automne» continue ainsi son chemin et propose des activités supplémentaires. En cette fin d'année, une activité informatique va voir le jour et un déplacement à la Pyramide de Romorantin est organisé.

Rejoindre notre association ?
C'est toujours possible. C'est même vivement recommandé si vous avez un peu de temps libre.

Repas annuel :
Nous nous sommes retrouvés à 47 pour notre traditionnel repas.
Un repas qui fêtait le retour de l'automne, une fois n'est pas coutume.
Cette année nous avons été accueillis au Restaurant de la CROIX VERTE.
Beaucoup de gentillesse et de professionnalisme de la part de Patrick et Laurence Buisson

Pour l'association : Jean-Pierre Cossé

Association des donneurs de sang

L'Association des donneurs de sang de la section de Neung-Sur-Beuvron est composée des communes de La Ferté-Beauharnais, La Marolle-en-Sologne, Marcilly-en-Gault et Neung-Sur-Beuvron.

Le geste du cœur :
Aujourd'hui, aucun produit n'est capable de se substituer complètement au sang humain.
Le don du sang est indispensable pour sauver des vies, guérir.

Pour donner son sang, le geste est simple :

* Un entretien confidentiel sur votre état de santé avec le médecin

* Le matériel employé est stérile et à usage unique pour chaque donneur

* Avoir entre 18 et 70 ans

* 1er Don avant 60 ans et peser au moins 50 kg

* Attendre 4 mois lors d'une anesthésie générale

* Ne pas venir à jeun

* Prendre un bon petit déjeuner

* Après le don du sang, une collation vous est offerte dans une ambiance familiale

Prochaine collecte :
Vendredi 18 Décembre 2009

Date prévue manifestation :
Assemblée Générale : Vendredi 22 Janvier 2010 à 17 h 30 à la Forge.

Personne à contacter pour renseignements :

Mme Jaffré Anne-Marie	Tél. : 02.54.83.62.41
Melle Tessier Corinne	Tél. : 02.54.83.60.10
Mr Guillet Jean Pierre	Tél. : 02.54.83.68.10

Association Ass'mat et Bambinos

L'association créée depuis 2008 voit l'effectif de ses adhérentes augmenter régulièrement et de nombreux échanges entre assistantes maternelles et parents ont pu se faire.

L'association a réussi à trouver cette année une assistante maternelle dans la commune choisie par les parents pour une vingtaine d'enfants.

Nous sommes toutes très heureuses d'avoir rempli cette mission qui constituait notre objectif prioritaire.

Nous restons bien sûr à l'écoute des parents et des ass-mats pour cette nouvelle année qui s'annonce encore très dynamique.

L'association sera au rendez-vous du marché de Noël le 6 décembre et organisera sa 2ème rando-poussettes dès le début du printemps.

Comité de Jumelage

En 2009 nous fêtons les 25 ans de notre association. Depuis toutes ces années beaucoup d'entre nous avons fait de réels amis à Williton dans le Somerset, dans l'Ouest de l'Angleterre et à Wulften dans les collines du Harz, au Centre de l'Allemagne ; des liens forts lient nos 3 communes, bâtis sur des idées simples et belles : l'entente entre les nations d'Europe et un désir d'apprendre et de comprendre comment pensent les autres.

Cette année, nous avons organisé deux voyages : en Juillet, nous étions 31 à visiter Wulften, dont 15 jeunes. Le thème cette fois était les mines et leur nouvelle orientation vers le tourisme. Comme le Harz est un très ancien massif un peu comme l'Auvergne, il y existe une exploitation du sous-sol depuis le moyen-âge (argent, cuivre, charbon, sel). Les visites étaient variées et passionnantes. Pour ne citer que 2 sujets : nous avons visité la très belle ville médiévale de Goslar. Avec plus de cent maisons à colombages sculptées et peintes au centre-ville, elle est exceptionnelle. Nous sommes également descendus 640 mètres sous terre pour visiter la mine de sel de Sondershausen. Nous avons parcouru 11 kilomètres le long des énormes galeries scintillantes de sel-gemme. Impressionnant !

L'entente entre toutes les personnes présentes aux visites et aux soirées était parfaite − beaucoup de fous rires partagés. A la dernière soirée, tous, jeunes et moins jeunes, dansaient ensemble et alors nous n'étions ni Français, ni Allemands, mais Européens et surtout de très bons amis − c'est bien ça la force du jumelage ! Un très grand merci à la Présidente Alke Specht et à tous nos amis de Wulften pour ces jours inoubliables.

Fin Octobre, 34 d'entre nous, dont 17 jeunes, serons les invités de nos amis Anglais de Williton. (nous écrivons cet article début Octobre). Nous allons nous balader sur les hauts plateaux sauvages d'Exmoor et visiter Exeter, la plus grande ville de la région et l'une des plus anciennes. Nous visiterons également Knightshayes - une de ces belles demeures typiquement anglaises avec des jardins à vous couper le souffle. Nous allons surtout fêter les 25 ans du jumelage en grand style dans la Grange aux Dîmes du village de Dunster. Graham Bigwood, Président du Comité de Williton, nous a dit «vouloir faire quelque chose de vraiment spécial cette fois pour remercier tous ceux qui ont tant donné pour le jumelage» - on peut compter sur lui et son équipe pour nous étonner !

A Neung, nous avons voulu marquer cette année spéciale par des actions de communication pour partager nos expériences et montrer que nous sommes ouverts à tous − tout le contraire d'un club fermé. Il existe plusieurs moyens pour connaître les activités de l'association : un bulletin, «Le Petit Journal», qui paraît tous les trois mois et qui est disponible chez les commerçants ; deux sites internet www.neung-sur-beuvron.fr/jumelage.html et http://neung-jumelage.over-blog.com ; nous sommes également en train d'installer une vitrine au centre-bourg pour y exposer les plus belles photos et des souvenirs de

jumelage est pour tous – peu importe si on parle les langues étrangères ou pas. Nous comptons sur les nouvelles familles de Neung, et sur ceux qui ont bénéficié des activités de l'association dans le passé, pour maintenant devenir membres actifs à leur tour et ainsi assurer la pérennité de nos deux jumelages.

Pour toutes informations, contactez nous au 02 54 83 66 67, 02 54 83 66 21 ou à la Mairie.

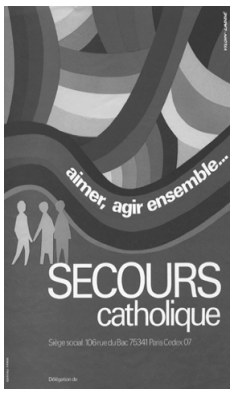

Secours catholique

Sur notre commune et proche de ses habitants existe une antenne du Secours Catholique. En liaison avec les assistantes sociales et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les bénévoles du Secours Catholique rencontrent, quelles que soient leurs options religieuses, les personnes en difficulté, les écoutent, les accompagnent pour les aider à se relever, à prendre conscience de leurs capacités, de leur égale dignité. En s'appuyant sur un réseau de personnes de bonne volonté sensibles à l'injustice de l'exclusion, ils apportent une aide matérielle et morale en évitant toute forme d'assistanat. Chacun peut apporter à ce réseau ses compétences et ses talents personnels.

Pour informations :

- Equipe locale Tél : 02 54 83 71 71
  pvw@wanadoo.fr

- Délégation départementale :
  SECOURS CATHOLIQUE EN LOIR-ET-CHER - 84 avenue de Verdun - 41007 BLOIS
  Tél : 02 54 78 16 43
  sc-blois@secours-catholique.org

Société Musicale

La Société Musicale a connu une année sans difficultés. Elle a réussi à assurer au mieux l'animation des cérémonies officielles et a donné plusieurs concerts réussis en salle ou en plein air à Neung, Romorantin, et dans plusieurs villages de la Communauté de Communes.

On peut regretter que le public n'ait pas toujours été au rendez-vous pour encourager l'orchestre dont les prestations ont régulièrement été appréciées des auditeurs.

Actuellement il reste à peine 20 musiciens fidèles suite au départ des jeunes : étudiants ou entrants dans la vie active. Deux nouveaux départs sont prévus à la prochaine rentrée et deux très jeunes devraient être intégrés. Il sera donc difficile de nous maintenir qualitativement malgré toute la bonne volonté et l'assiduité des musiciens.

Mais nous voulons continuer avec dynamisme et nous comptons sur vos encouragements

Ecole de Musique

L'Ecole de Musique intercommunale a repris ses activités d'enseignement à la Maison des Associations de Neung-sur-Beuvron. Les cours de Saxophone, Clarinette et Eveil Musical ont lieu tous les samedis hors vacances scolaires, les cours de trompette le jeudi, les cours de batterie le mercredi et les cours de Flûte traversière le mardi. Les cours de solfège sont assurés par les mêmes professeurs.

Avant inscription pour l'année, les nouveaux élèves ont la possibilité de venir rencontrer le professeur et d'assister à un cours pour les aider à bien faire leur choix. Actuellement, il reste des possibilités d'accueil de nouveaux élèves en flûte traversière.

Le montant de la participation demandée aux familles reste inchangée depuis 2007. Elle s'élève à 90 € par trimestre pour 1 heure de solfège collectif et une demi-heure individuelle d'instrument pour les élèves de plus de 6 ans et à 50 € par trimestre pour l'éveil musical de 4 à 6 ans.

28 élèves habitant 9 des 11 communes de la Sologne des Etangs sont inscrits actuellement et suivent régulièrement les cours. A partir de la 3ème année d'instrument, les élèves ont la possibilité de pratiquer une activité gratuite dans l'un des orchestres existants au sein de la Sologne des Etangs.

Contacts : J.F. GIRARD : 02 54 83 64 56 ou B. CHESNEAU : 02 54 83 64 85

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

NOS DÉCORÉS

Une cérémonie amicale a eu lieu le 14 juillet dernier en présence du Maire, du Conseil Municipal, des parents et amis au cours de laquelle Chantal CHARTIER et Jean-Pierre GUILLET ont tous deux été décorés de la médaille d'or du travail après 35 années de bons et loyaux services à la Pharmacie de Neung-sur-Beuvron.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque n'est plus ouverte que le samedi matin de 10 h à 12 h. Mme LEBRUN qui assure seule l'accueil des lecteurs souhaite recevoir l'aide d'une personne bénévole pour que cette activité puisse se poursuivre.
Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS, NOUVELLES ACTIVITÉS

Monsieur Francis CASTAINGTS est le nouveau responsable de l'Agence MMA

Monsieur Philippe GENOUD remplace Madame Isabelle HENRY à la direction de la Maison de Retraite «L'Orée des Pins»..

Monsieur Fabien MELLOT a repris le garage Renault précédemment géré par Monsieur GIMONNET.

Sur le marché Isaline CURASSIER et Arnaud CORBEAU vous proposent de la viande d'agneau élev à la ferme de la Vallière.

Monsieur Rabah LARBI a cédé son entreprise de peinture à **SPB VINEUIL.**

Monsieur Brice AUGRINET vient de créer une entreprise de dépannage et maintenance informatique à domicile (09 54 06 03 10).

L'association «Les Corolles» est devenue «Le Clin d'œil» auprès de la nouvelle Maison de Retraite.

Madame Nadine COIS vient de créer dans son magasin de fleurs une activité annexe de dépôt vente de vêtements d'enfants et matériel de puériculture.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune et espérons la réussite des activités mentionnées ci-dessus.

Rectificatif : **Contrairement à ce que nous avions écrit dans le bulletin précédent, l'Auberge de la Fontaine a été reprise par Melle Pascale DUEZ à qui nous présentons toutes nos excuses pour cette erreur.**

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

Informations

Le cinémobile en péril

C'est un appel «au secours» que nous vous lançons aujourd'hui. Si la fréquentation n'augmente pas sensiblement, nous nous acheminerons à coup sûr vers la fermeture du cinémobile en 2010.

Le confort vaut celui d'une salle de grande ville, les films sont récents, certains l'ont été en sortie nationale, le prix d'entrée est très faible.

Il n'est pas trop tard pour sauver le cinéma de Neung. Ce serait dommage de le perdre.

Vous pouvez faire baisser encore le prix de l'entrée en prenant un abonnement annuel.

Pour recevoir le programme des films et la date des projections, s'inscrire sur le site :
www.neung-sur-beuvron.fr/contact.html

Familles Rurales

Crédit Elan : L'association Familles Rurales peut attribuer un crédit aux personnes ne pouvant accéder seules au crédit bancaire.

Le montant maximum de l'emprunt est de 3 000 €. Les projets éligibles sont notamment : une formation pour trouver ou retrouver du travail, le permis de conduire, l'achat de véhicules, des travaux dans le logement, des appareils électro-ménagers, appareils dentaires, lunettes…

Des permanences sont organisées à **Mur de Sologne** :
les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h Salle des Associations 191 rue de l'Agriculture,
Blois : les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h au siège des Familles Rurales 45 Avenue Maunoury

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 54 90 58 00 ou contacter par écrit le service :
FAMILLES RURALES - Service Crédit Elan - 45 Avenue Maunoury 41000 BLOIS

Pharmacies de garde

Vous pourrez désormais obtenir le nom et l'adresse de la pharmacie de garde en appelant le 3237 (resogarde).

Médecin de Garde

Vous serez mis en contact avec le médecin de garde en appelant le 15.

Déchèterie

Les jours et heures d'ouverture sont : mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30 - Le samedi de 14 h à 17 h.
En dehors de ces horaires, il est interdit de déposer des objets et déchets à la porte de la déchèterie.
Le gardien fait son travail consciencieusement, il est de la plus élémentaire correction de respecter le règlement de la déchèterie et de se conformer aux horaires établis.

La MSA de TOURAINE proche des assurés agricoles

Elections MSA : agir pour une protection sociale efficace et solidaire
Du 5 au 20 janvier 2010 et comme tous les 5 ans, les assurés agricoles vont élire par correspondance les délégués qui les représenteront.

La MSA est une organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre et retraités, soit près de 70 000 personnes en Loir et Cher et en Indre et Loire.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés
Organisés au sein de 45 échelons locaux, les délégués font le lien direct entre vous et la MSA. Ils participent sur le terrain au développement des services offerts par la MSA à ses ressortissants.
Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

La participation massive des électeurs au vote de janvier 2010 permettra aux élus de mieux défendre les intérêts des assurés agricoles.

Composition de l'échelon local de Neung :

Président :
Christian HIRON - MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

Vice-présidentes :
Lucine DARDEAU - DHUIZON
Nelly MERY - DHUIZON

Délégués :

DHUIZON
Robert BOULAND
Nadine DUPONT
Jeanny ELOI
Michel SAUSSET

LA MAROLLE-EN-SOLOGNE
Samuel BARBARY
Jean-Claude GRIVEAU

NEUNG-SUR-BEUVRON
Jean-Yves BONIN
Gérard DAZON
Alain DE FONTAINES

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE
Jean-Claude CRESPEAU
Philippe GAUSSANT

VILLENY
Claude MICHOU

Réforme de la carte judiciaire

AVIS IMPORTANT

Au 1er décembre 2009, toutes les activités du tribunal d'instance sont transférées à Blois.

A compter de cette date, vous devrez vous adresser exclusivement à :

TRIBUNAL D'INSTANCE DE BLOIS - 15 rue du Père Brottier - 41018 Blois Cedex

Tél. 02 54 56 26 00

Nouvelle permanence

Votre Conseiller Général Claude BEAUFILS en charge du **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** vous propose un point de rencontre mensuel pour vous accompagner dans vos démarches et vous apporter un soutien dans cette période particulièrement difficile.

Sa collaboratrice Madme Laurence DAVIAU sera présente tous les premiers jeudis du mois de 10 h à 12 h à compter du jeudi 3 décembre prochain à la Maison des Associations Place Charles de Gaulle à Neung-sur-Beuvron (face à la mairie).

Si vous souhaitez un rendez-vous, merci de la contacter au 02 54 58 47 39 tous les lundis ou vendredis.

ADOC 41

Tour de consultation - 3, rue Robert Debré - 41260 La Chaussée Saint Victor

Dépistage cancer du sein : 02 54 43 67 26
Dépistage du cancer de l'intestin : 02 54 43 54 04

DEPISTAGE DES CANCERS "DES MILLIERS DE VIES A SAUVER CHAQUE ANNEE"

Dès 50 ans, le dépistage organisé des cancers, c'est tous les 2 ans !

Le dépistage organisé du cancer du sein

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins et la première cause de mortalité par cancer chez la femme (11 000 décès par an en France).

Le dépistage organisé permet d'inviter l'ensemble des femmes, âgées de 50 à 74 ans, à réaliser tous les 2 ans une mammographie (radiologie des seins) chez un radiologue agréé de leur choix. L'examen comprend une mammographie (deux clichés par sein) accompagnée d'un examen clinique et d'un entretien avec le radiologue.

Les clichés font ensuite l'objet d'une deuxième interprétation, par un radiologue expert. Cet examen est gratuit, il est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Le dépistage organisé du cancer colorectal

Rappelons que le cancer de l'intestin est un cancer fréquent et la deuxième cause de décès par cancer avec près de 17 000 décès chaque année en France.

Le dépistage organisé du cancer colorectal repose sur la réalisation d'un test qui permet de détecter des traces de sang invisible dans les selles.

Tous les hommes et les femmes, âgés de 50 à 74 ans, reçoivent tous les 2 ans un courrier de l'ADOC 41 les invitant à consulter leur médecin traitant qui pourra leur remettre un test Hémocult. Ce test est simple, sans danger, à réaliser chez soi. Il est **pris en charge à 100 % par l'assurance maladie**.

Le test Hémocult est différent de la coloscopie. La coloscopie, examen permettant de visualiser l'intérieur de l'intestin ne sera effectué que si le test est anormal.

Un cancer colorectal pris en charge précocement guérit dans plus de 9 cas sur 10. Alors, n'hésitez plus, cet examen peut vous sauver la vie. Rassurez vous, dans 97 % des cas, le test est normal ; et s'il est anormal, cela ne veut pas dire systématiquement cancer !

VOTRE MEDECIN TRAITANT EST LE MIEUX PLACE POUR VOUS RENSEIGNER.
PARLEZ-EN AVEC LUI LE PLUS TOT POSSIBLE OU APPELEZ L'ADOC 41.

Les chiffres de participation aux dépistages des cancers en 2008, dans le canton de Neung-sur-Beuvron :

- Cancer du sein : 62,2%
- Cancer colorectal : 39,9%

PACT Loir et Cher
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

Bien vivre chez soi, aujourd'hui comme demain

Aménager son logement pour pouvoir y vivre le plus longtemps possible nécessite une réflexion préalable pour éviter des dépenses de temps et d'argent inutiles.

Le PACT de Loir et Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet.

Le PACT de Loir et Cher effectue une visite conseil qui permet d'établir un diagnostic et de réfléchir avec vous aux travaux qui pourront répondre à vos besoins.

⇨Conseils préalables

Le coût de cette visite conseil est pris en charge par le Conseil Général pour les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH.

Le PACT pourra également établir un plan de financement prévisionnel qui permet de guider le choix des travaux.

Vous serez donc en mesure de décider en connaissance de cause d'effectuer les travaux que vous pourrez budgétiser.

⇨Assistance administrative

Le PACT de Loir et Cher recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de : Chantal LANOE - Tél. : 02 54 55 51 18
PACT de Loir et Cher - 27 rue Robert Nau - 41000 BLOIS

Les Transports de malades : mode d'emploi

L'Assurance maladie peut prendre en charge les frais de transport d'un assuré lorsque son état de santé le nécessite et sous certaines conditions administratives. C'est le médecin qui choisit le mode de transport le mieux adapté (ambulance, véhicule sanitaire léger, voiture particulière).

A partir du 1er avril 2009, les conditions de prise en charge des transports de malades en taxi ont changé. Pour que le trajet en taxi puisse être remboursé, l'entreprise doit d'abord avoir signé une convention avec l'Assurance Maladie. Cette convention permet un engagement de service et des tarifs moins élevés pour le transport de malades en taxi.

Les autres conditions de remboursement ne changent pas.

Le patient pourra repérer le taxi grâce à son logo bleu "Taxi conventionné – Organismes d'assurances maladie" qui figure obligatoirement sur la vitre arrière droite du véhicule.

L'assuré peut partager le véhicule (Taxi ou VSL) avec un autre patient, le montant de sa facture sera alors réduit.

En acceptant d'être transporté avec d'autres, il effectue un geste citoyen et participe ainsi à l'effort collectif pour préserver le système de santé.

Les transports en véhicule personnel peuvent être remboursés s'ils remplissent les conditions de prise en charge. Ils sont exonérés de la franchise médicale de 2€ applicables sur tous les autres modes de transport.

présence verte

L A T E L E - A S S I S T A N C E

Une chute, un malaise, ou simplement besoin d'être rassuré, PRESENCE VERTE TOURAINE est à vos côtés, 7j/7 et 24h/24.

PRESENCE VERTE TOURAINE
BLOIS : 19 Avenue de Vendôme - 02.54.44.87.26
TOURS : 31 Rue Michelet - 02.47.31.61.96
www.presenceverte.fr

Le Fonctionnement :

* Un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique est installé par un conseiller Présence Verte.

* Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet suffit pour lancer un appel d'urgence.

* Immédiatement, un opérateur spécialisé identifie l'abonné et fait intervenir, si besoin, les membres du réseau de solidarité (amis, famille, voisins….) choisis lors de l'adhésion ou les services d'urgence appropriés.

Les possibilités de prise en charge :

* Différentes aides peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes… Les conseillers Présence Verte sont là pour apporter les informations nécessaires.

* L'association Présence Verte Touraine est agréée "Services à la personne" depuis le 23 avril 2008. Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Présence Verte Touraine est une association loi 1901 fondée en 1987 qui propose un **service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.**

Le service Présence Verte

* Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non.

* Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations faites de réconfort et de convivialité (visites, appels, carte d'anniversaire, de fête…).

* L'abonnement Présence Verte reste souple et adapté, la résiliation du contrat se fait par simple courrier, sans préavis.

Forum de l'Alternance

Jeunes scolarisés, salariés, demandeurs d'emploi, des contrats d'apprentissage et de professionnalisation peuvent vous permettre d'acquérir une qualification. Tous les niveaux sont concernés du CAP au diplôme d'ingénieur.

Le prochain FORUM DE L'ALTERNANCE se tiendra le Samedi 24 avril 2010 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 00 à 16 h 00 à la Maison de l'Emploi de l'arrondissement de ROMORANTIN-LANTHENAY, 1A rue du Stade 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Animateur-Coordonnateur : Dominique LECLERE Tél. 02 54 88 84 50

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron

Informations légales concernant les problèmes de rejets de déchets au voisinage des points d'eau ou dans les cours d'eau

Article 90 du règlement sanitaire départemental :

Il est interdit : de déverser dans la mer, les cours d'eau, les lacs, les étangs, canaux, sur leurs rives et dans les nappes alluviales, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables, susceptibles de communiquer à l'eau un mauvais goût ou une mauvaise odeur, de provoquer un incendie ou une explosion…

Arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du code rural :

TITRE III DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX ZONES NON TRAITEES AU VOISINAGE DES POINTS D'EAU

Article 12 :

I.- L'utilisation des produits en pulvérisation ou poudrage au voisinage des points d'eau doit être réalisée en respectant la zone non traitée figurant sur son étiquetage.

II.- En l'absence de mention relative aux zones non traitées dans ces décisions ou sur l'étiquetage, l'utilisation des produits en pulvérisation ou poudrage doit être réalisée en respectant une zone non traitée d'une largeur minimale de cinq mètres.

Association Eclair

Permanences le 3ème mardi de chaque mois à la Maison des Associations de Neung-sur-Beuvron de 16 h à 17 h 30

Contact : Cindy Nadaud 06 21 76 45 97

eclair

Au service du quotidien

Grâce au soutien de votre municipalité,
Eclair est à votre service près de chez vous

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou permanente, Contactez-nous

Vous recherchez un emploi ou une activité, devenez prestataire d'Eclair

02.54.76.66.58. ou 02.54.42.46.30.

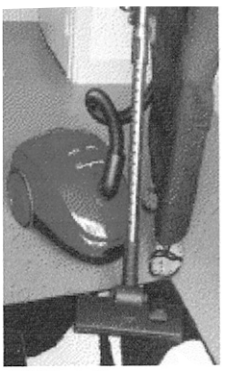

ENTRETIEN DE LA MAISON

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

PRESTATIONS DE PETITS BRICOLAGE

" HOMMES TOUTES MAINS"

COURSES ET PRÉPARATION DES REPAS À DOMICILE

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
AGREMENT DEPARTEMENTALE
N° 2006-1-41-007
SIRET 34164190000038 APE 8899B

et encore plus de services à votre disposition
ainsi que les déductions fiscales

www.ec air41.com

SI services à la personne

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

pré-financé

IRMS ne pas jeter sur la voie publique

BBC Sologne Des Etangs

C'est le cœur gros que nous avons décidé cette année de placer le club en sommeil. Eh oui, faute de bénévoles désirant s'engager pour se former et encadrer des jeunes, faute de parents présents pour accompagner les enfants lors des déplacements (notamment pour les plus grands), nous ne pouvons plus assumer la gestion des différentes équipes !

Alors venez nous rejoindre, nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine…

Guillaume GIOT : 02.54.83.65.59
Sonia COLLADO : 02.18.29.30.40

Relais Services Publics de la Sologne des Etangs

Etendue sur 50 000 hectares, la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs regroupe 11 communes. Elle compte environ 8 000 habitants. Au regard de sa situation géographique en Zone de Revitalisation Rurale, et de l'étendue de son territoire, les élus de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs, fortement mobilisés sur la thématique d'accompagnement de leurs usagers ont marqué leur engagement pour la création d'un Relais Services Publics au bénéfice de ses habitants.

Si nous reprenons les éléments retenus pour la présentation du dossier "Opération de création d'un Relais Services Publics" nous pouvons constater, pour ce qui concerne le périmètre de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs, les éléments suivants :

· Désertification des services généraux sur le territoire de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs, à l'exception de la commune de Neung sur Beuvron.

· Temps d'accès aux services généraux existants sur la commune de Neung sur Beuvron supérieur à 15 mn.

· Aucun service lié à l'emploi, l'insertion ou la formation, à l'exception de la commune de Neung sur Beuvron.

L'ouverture du Relais Services Publics s'inscrit dans la démarche politique communautaire visant à :

· Faire face à la désertification des services sur le territoire.

· Maintenir une offre locale de proximité face à l'éloignement géographique des services sociaux et de l'emploi.

· Globaliser l'offre dans le cadre d'un pôle d'accompagnement des usagers dans leurs relations avec les services publics.

Le Relais Service Public sera un espace d'accueil dédié à l'accompagnement social et à l'aide à l'emploi. Ce lieu devra permettre aux habitants de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs de retrouver dans leur environnement proche un service d'accompagnement dans leurs démarches auprès des différentes administrations (CAF, Pole Emploi,…).

Actuellement : l'étude, les dossiers de partenariats, les demandes de subventions sont en cours pour ce projet. Nous vous donnerons, en temps utile, des informations précises sur le lieu, les horaires et les différents organismes que vous pourrez rencontrer au Relais Services Publics de la Sologne des Etangs. Ces rencontres se feront soit lors de permanence, soit par visio-guichet, soit par l'intermédiaire de documentation à l'accueil et vous serez guidé dans vos démarches administratives par un animateur d'accueil (ouverture espérée, printemps 2010).

Groupement Familles Rurales Sologne des Etangs

L'accueil de loisirs Familles Rurales a accueilli durant le mois de juillet 122 enfants âgés de 3 à 12 ans originaires de sept communes différentes de la communauté de communes de la Sologne des Etangs. Ils étaient répartis sur les centres de la Ferté-Beauharnais et de Dhuizon. Au programme : cuisine, initiation musicale, sorties à la piscine, au cirque, à la "récréation", jeux ... Trois séjours mini-camp étaient également organisés pour enfants de 6 à 12 ans.

Pour la première fois cette année l'association a proposé un accueil de loisirs pour 28 jeunes de 12 à 15 ans. Basés à la salle du stade à Neung/Beuvron les adolescents ont pu participer à différentes activités : balades à vélo, sortie à la piscine de Nouan-le-Fuzelier, grands jeux, tournois sportifs, atelier cuisine, nuit à la belle étoile, boom … Ils se sont également rendus chez M. Barbary taxidermiste à la Marolle en Sologne. La 3ème semaine ils sont partis camper à Marçon dans la Sarthe et ont pu s'initier au catamaran. La quatrième période était consacrée aux "arts de la rue" avec une initiation au Hip Hop.

Favoriser l'accès à tous et les rencontres intergénérationnelles était l'un des objectifs annoncés par les concepteurs de l'EPAHD de l'Orée des Pins ouvert en janvier dernier à Neung/Beuvron. Les jeunes du centre de loisirs ont pu y répondre par deux fois.

Tout d'abord ce sont 12 enfants âgés de 10 à 12 ans qui s'y sont retrouvés pour un déjeuner avec les personnes âgées. A la fin du repas ils ont raccompagné les résidents vers les salons ou leurs chambres. Après quelques jeux à l'extérieur ils sont revenus partager le goûter pour le plaisir de tous.

La dernière semaine ce sont les adolescents qui se sont pris au jeu, travaillant toute la semaine à la préparation d'un spectacle qu'ils sont venus présenter le jeudi en fin de matinée à la maison de retraite.

Familles Rurales vous propose également des cours de danse pour les enfants à partir de 4 ans le mardi de 17 h à 18 h pour les plus jeunes, de 18 h à 19 h pour les 8/14 ans, et gym/danse pour adultes de 19 h à 20 h 30.

Vous pouvez aussi rejoindre les cours de patchwork qui ont lieu à la salle des fêtes de La Ferté-Beauharnais le mardi à partir de 14 h.

Contact Chantal Valleye : 02 54 83 62 69.

Gym volontaire Pays de Sologne

Les clubs de gymnastique volontaire de Millançay, Neung/Beuvron et St Viâtre se sont regroupés en une seule association : Gym Volontaire Pays de Sologne.

Le but de ce regroupement est de pérenniser la gymnastique volontaire dans ces trois communes, d'augmenter le nombre de cours, et de proposer de nouveaux types de cours. Depuis la rentrée, il est proposé aux adhérents 2 cours supplémentaires, en plus des trois cours existants (1 cours de Gym Douce et 1 cours enfants).

Notre bureau est constitué comme suit :

- Présidente : Sylvestre FIGEA
- Vice-présidente : Anne-Laure LESSELLIER
- Secrétaire : Isabelle COMBE
- Secrétaire adjointe : JAHAN M. Agnès
- Trésorière : Corinne AUGER
- Trésorière adjointe : Michelle MARCHAL
- Membres : Annette GUILLET, Marie-Claire BEAUDOIN, Christiane CANON, Karine BESSE, Jean-Michel BLIN, DUSSAUZET Elisabeth, MONTIGNY Monique.

Nos adhérents peuvent désormais participer à quatre cours par semaine s'ils le désirent. Les cours s'organisent comme suit :

- Mardi 11 h 00 à 12 h 00 Salle du stade à Neung/Beuvron (Gym Douce).

- Mardi de 20 h 00 à 21 h 00 Foyer Rural de St Viâtre.

- Mercredi de 19 h 15 à 20 h 45 Gymnase ou Salle de foot de Neung/Beuvron.

- Jeudi de 20 h 00 à 21 h 00 Salle des Associations de Millançay.

Les personnes ont deux choix d'inscription : elles choisissent de ne suivre qu'un seul cours par semaine (quel que soit le lieu) et doivent s'acquitter d'une cotisation de 75 € (licence incluse), ou elles choisissent de participer à plusieurs cours par semaine et elles doivent s'acquitter d'une cotisation de 85 € (licence incluse).

Un cours enfant est également ouvert à la Salle des Associations de **Millançay** depuis début octobre, le **Mercredi de 17 h à 18 h**. N'hésitez pas à venir nous voir avec votre enfant.

Autre évènement : nous avons participé à la ***semaine bleue*** le matin du Mercredi **21/10/2009** à Neung sur Beuvron sur le thème de l'inter-génération, activités pour seniors pouvant être accessibles aussi aux enfants.

Les bienfaits de La gymnastique
Les bonnes raisons de venir nous rejoindre

Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Favoriser la prescription d'une activité physique comme arme de prévention ou comme complément thérapeutique pour de nombreuses affections c'est lutter efficacement contre la sédentarité et permettre à tout individu de mener une vie sociale épanouissante.

Si vous désirez des informations complémentaires sur cette association vous pouvez vous présenter aux jours et heures des cours, nous contacter par courriel (gymvolontaire41@free.fr) ou par téléphone :

- Mme FIGEA 06 10 65 19 17 ou 02 54 96 20 87
- Mme LESSELLIER 06 60 40 88 55
- Mme AUGER 06 79 37 25 16

Les associations de gymnastique qui souhaiteraient nous rejoindre dans ce regroupement sont les bienvenues.

La Présidente - Mme Figea Sylvestre

Tennis Club de la Sologne des Etangs

Le Tennis Club de la Sologne des Etangs commence l'année 2009-2010 avec un planning de manifestations chargé. Ses 180 licenciés demandent, en effet, une attention particulière et le président William Beaudoin et son comité directeur ont mis en place un certain nombre de commissions pour le bon fonctionnement du club. C'est ainsi qu'une commission s'occupe de l'animation ; qu'une autre commission s'occupe du tournoi masculin ; qu'une autre s'occupe du tournoi féminin ; qu'une commission s'occupe des demandes de subventions ...

Tout nouveau licencié est accueilli et conseillé pour que ses souhaits soient réalisés et qu'il soit au mieux intégré dans le club.

Le TCSE accorde également une importance particulière à son image : c'est la raison pour laquelle les équipes de championnat visiteuses sont toujours accueillies de la meilleure des façons.

Le TCSE souhaite aussi collaborer avec les écoles : en effet, nous intervenons dans les écoles grâce à la mise à disposition de notre moniteur. Nous avons commencé à travailler avec le Collège de Neung depuis le mois d'octobre et nous intervenons avec 2 groupes de jeunes de 6ème et 5ème.

Si vous passez par Saint-Viâtre, vous pourrez constater que les 2 courts ont été refaits à neuf et si vous souhaitez avoir des renseignements sur notre club, n'hésitez pas à contacter son correspondant dans chaque village de la communauté de communes de la Sologne des étangs.

Tennis : programme 2009-2010

- 14 juillet 2009 : tournoi masculin - finale le 26 juillet
- 03 septembre 2009 : tournoi féminin - finale le 13 septembre
- 24 octobre 2009 : **bal avec orchestre à Dhuizon avec buffet campagnard**
- Octobre : championnat vétérans
- Novembre : championnat seniors
- Décembre : championnat commerçants

Pour découvrir le club, vous pouvez surfer sur notre site : http://tcssolognedesetangs.free.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les personnes du comité directeur :

Pour la commune de Dhuizon :
Manuel Leroux : 02-54-98-38-98

Pour la commune de La Ferté Beauharnais :
Dominique Coutan : 02-54-83-71-88

Pour les communes de La Marolle et Montrieux en Sologne : Annette Guillet : 02-54-83-68-10

Pour la commune de Millançay :
William Beaudoin : 02 54 96 66 15

Pour la commune de Neung sur Beuvron :
Annette Guillet : 02-54-83-68-10

Pour la commune de Saint-Viâtre :
Fabrice Lehoux : 02-54-88-15-37

Pour les communes de Veilleins et Villeny :
William Beaudoin : 02-54-96-66-15
Pour la commune de Vernou en Sologne :
Jean-Michel Blin : 06-87-16-30-24

Pour la commune d'Yvoy le Marron :
Vincent Pouget : 02-54-88-99-86

Le Héron pourpré et le Busard des Roseaux, deux hôtes rares des roselières et des étangs de Sologne

L'Etang de Beaumont constitue un site privilégié pour l'observation du Héron pourpré et du Busard des roseaux, deux espèces d'oiseaux d'étangs, rares en région Centre, se reproduisant sur le territoire Solognot.

Le Héron pourpré à la tête marquée d'un trait noir et revêtu d'un plumage roux et grisé, se repère facilement parmi les roselières de l'étang dans lesquelles il séjourne d'avril à septembre. Cet oiseau se reproduit essentiellement au sein des roselières, quelques fois en colonies dans les saules, et a pour coutume de fréquenter de grandes étendues de roseaux. En Sologne, la reproduction n'intéresse qu'un nombre très limité d'étangs réunissant ces caractéristiques. En 2009, ce sont 15 couples de Héron pourpré qui se sont reproduits sur le territoire Solognot.

Le Busard des roseaux survole régulièrement les eaux libres de l'étang à la recherche de nourriture durant sa période de reproduction. Ce rapace affecté par la disparition de son habitat de roselières, a vu ses effectifs solognots diminuer et se réduire à 3 couples en 2009.

Le site de l'Etang de Beaumont est parmi l'un des seuls étangs de Sologne accueillant encore de belles surfaces de roselières propices à la nidification du Héron pourpré, du Busard des roseaux et d'autres passereaux inféodés à ces milieux. Un des enjeux prioritaires du plan de gestion qui est en cours de renouvellement porte donc sur la restauration et le maintien d'étendues de roselières suffisamment attractives pour ces oiseaux, mais aussi au maintien de zones de tranquillité autour de ces lieux de reproduction.
Nous vous rappelons que l'observatoire de l'étang est ouvert toute l'année librement. Des permanences y sont proposées régulièrement, renseignez-vous auprès du Conservatoire.

Préserver, gérer des espaces naturels, accueillir le public…
Tel est le rôle du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, association régionale de protection de la nature.

Pour plus d'informations sur le site de l'Etang de Beaumont, pour vous procurer la plaquette d'information du site ou le programme annuel des animations, ou encore devenir bénévole, contactez l'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire au 02 47 27 81 03 ou

par mail antenne37-41@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

ou sur le site internet : http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc

La Sologne à Vélo

Opération subventionnée par la Région et mise en œuvre par la Communauté de Communes, «la Sologne à Vélo» prévoit l'aménagement et le balisage de chemins permettant de pratiquer la randonnée et la réalisation de circuits dans les communes de Dhuizon, La Ferté-Beauharnais, La Marolle, Montrieux, Neung-sur-Beuvron, Villeny, et Saint-Viâtre rejoignant les circuits existants de «La Loire à Vélo».

Le balisage et la sécurité ont été particulièrement étudiés. La passerelle du Châtelier en mauvais état sera refaite.

Enfance à Neung-sur-Beuvron

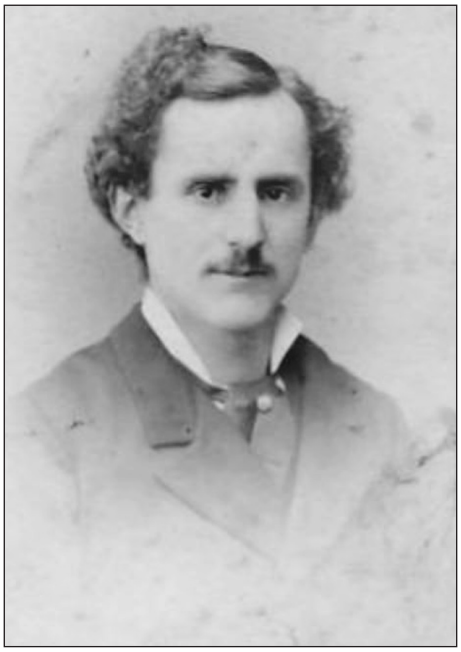

Mon père Charles Laurent nous a raconté bien des histoires fabuleuses sur son grand Père, Eugène Clément, né en 1856, fils du menuisier de Neung, qu'il appelait «Pépère».
«Pépère» qui devait être un personnage lumineux, lui avait laissé un souvenir impérissable et des souvenirs savoureux. La plupart de ces souvenirs concernaient son enfance à Neung.

Félix, le père d'Eugène, était mort à 41 ans, en 1870. Il y avait eu une épidémie de «peste noire» à Neung (ce devait être la petite vérole) et Félix avait été contaminé en prenant les mesures des morts pour faire les cercueils sur mesure (le bois coûtait cher) aux victimes.

Très jeune, devenu soutien de famille, Eugène fit son tour de France comme compagnon menuisier. Il devint par la suite un ébéniste renommé à Paris et atteint la gloire en devenant ébéniste de Sarah Bernard.

J'ai enregistré papa quand il nous racontait les histoires de «Pépère», avec son vocabulaire et ses tics de langage et je vous les transcris aujourd'hui.

Mort de son père.
Pépère avait quatorze ans, sa mère était morte depuis 3 ans, et son père depuis 2 jours, il voyait ses frères et sœurs qui pleuraient. Alors, il s'est dit : «mon Toto, tu es chef de la famille, il va falloir te démerder». Et puis il voit arriver un voisin qui avait l'air louche et qui commence à se servir dans la menuiserie. «Je viens récupérer les meubles que j'ai commandés». Oui, mais les meubles n'avaient pas été payés ! Pépère a foncé jusqu'à la Croix verte en courant et il a été voir le Maire, Monsieur Cadet de Vaux qui était un Seigneur. Il lui a dit «Venez vite, il y a le voisin qui se sert chez nous». Alors, Monsieur Cadet de Vaux a dit d'une voix énorme et courroucée : «Voler des orphelins, c'est la chose la plus abominable que l'on puisse faire. Qu'on aille chercher des gendarmes à cheval» ! Et c'est ainsi que le voisin a traversé tout le Bourg de Neung, à pied, les bras en l'air, maintenu solidement par 2 gendarmes à cheval et personne n'a plus jamais osé s'attaquer aux orphelins : c'était un courageux, Pépère.

Il fabrique un canon.
Au moment de la guerre de 70, Pépère a fait pas mal de bêtises. Et les gens du pays disaient en parlant de lui : «Euh, faut-y, faut-y, l'est t-y mauvais garnement ct 'Eugène».
Des ulhans qui avaient séjourné à Neung une courte période y avaient laissé des armes et de la poudre. Pépère qui était ingénieux est allé trouver son cousin Simon dont le père était serrurier, en bas de la place de l'église, et il lui dit : «Mon Toto, si on faisait un canon». Ils étaient malins, les deux gars. Ils ont trouvé la poudre et ils ont fabriqué le canon sauf qu'il y a eu un moment ou il a fallu le faire marcher. Pépère qui devait y mettre le feu et qui était prudent a été emprunter bien aimablement les pincettes de la voisine. «Bien sûr, mon petit Eugène, tu peux prendre mes pincettes».

Aussitôt dit, aussitôt fait, il approche avec les pincettes un tison enflammé du canon. Boum ! Tout a pété. Tous les gens de Neung ont sauté en l'air : «ce sont les ulhans qui reviennent» !
Eugène a eu les pincettes coupées net au ras de la main et la porte de la grange de Simon a été volatilisée. La voisine criait : «au feu, au feu, rends-moi mes pincettes» !
Pépère a eu si peur qu'il est parti en courant et qu'il ne s'est arrêté qu'à la Croix Verte. Et tout le monde lui demandait : «T'as vu quelque chose Eugène ?» et lui répondait : «c'est pas grave, c'est le drôle à Simon qu'a fabriqué un canon et tout a pété». Et il s'est bien gardé de dire que c'était lui qui avait eu l'idée et avait mis le feu.....Mon pauvre Pépère, il savait tout faire.

L'incendie de La Marolle.

L'histoire qui vraiment lui a donné sa réputation de mauvais sujet, c'est celle de l'incendie. Une fin d'après midi, à Neung, on entend le tocsin. C'était avant la guerre de 70 et on se méfiait du tocsin. Le tocsin c'est le son de cloche qui signale un incendie au voisinage. Mais où est donc cet incendie ? Du côté de La Marolle.
Comme d'habitude, tous les notables sont montés dans le clocher pour voir de haut si on voyait une fumée quelque part. Il y avait le maire, Monsieur Cadet de Vaux, le commandant de la gendarmerie à cheval, Monsieur le Curé et les autres.
Eugène évidemment comme tous les enfants était surexcité :
«Où est l'incendie ? où est l'incendie ? »
«Tu n'as pas à le savoir, tiens-toi tranquille et surtout qu'on ne te voie pas là-bas. Ce n'est pas la place des enfants».
Eugène s'est vexé parce qu'il voulait aider et qu'on le repoussait. Quand il a vu que le tout Neung était dans le clocher, il a donné un tour à la clef qui était sur la porte, a mis la clef dans sa poche et bien tranquillement est parti au feu.....
Ça a fait une histoire.... Il s'est fait engueuler ...
«L'était t-i mauvais garnement ct'Eugène».
Mon pauvre Pépère. C'était l'homme le plus gentil que j'aie jamais connu.

Les Loups

La fois où il a eu le plus peur, c'était en rentrant du catéchisme à La Ferté parce que les enfants de Neung préféraient suivre le catéchisme du Curé Yvonneau qui était beaucoup plus amusant que celui de Neung. Le Curé Yvonneau était un type supérieur qui savait qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Passons.... Eugène avait à peu près dix ans et aurait dû rentrer par le Chemin Bas avec les autres enfants mais il s'était attardé avec son bon copain Joseph Tissier qui comme vous le savez, deviendra évêque de Châlons-sur-Marne. Ils avaient sensiblement le même âge. Quand il s'est retrouvé tout seul dans les bois qui étaient très sauvages à l'époque, il n'était pas tellement rassuré. Mais enfin tout s'est bien passé jusqu'au moulin des Cloix. Mais là, il a entendu un bruit bizarre dans les feuilles. Il a regardé furtivement en marchant et qu'est ce qu'il a vu à la hauteur de Veillas ? : deux énormes loups gris qui le suivaient dans les bois : il y avait encore des loups à cette époque là.
Eugène qui n'était déjà pas grand, s'est senti tout petit. Mais il s'est dit : «il doit y avoir du monde à Veillas, cela va les arrêter, je peux continuer». Et il a continué, mais les loups aussi. Alors là, il s'est souvenu d'un conseil de son père : «si tu rencontres des chiens errants ou des bêtes sauvages, il ne faut jamais courir, car alors, ils sentent que t'as peur et ils attaquent....» Facile à dire. Pourtant Eugène a serré ses poings dans les poches de son tablier d'école, a ralenti le pas et s'est exercé à siffloter très dégagé... «je n'ai pas peur, je n'ai pas peur, ils vont me lâcher à la Varenne». Mais à la hauteur de la Varenne, les loups étaient toujours là, et la peur paralysait les jambes de Pépère, et comme vous le savez, ça monte et c'est sablonneux donc c'est plus difficile de marcher. Il avait un point de côté mais il n'a pas accéléré son allure. Et les loups l'ont suivi jusqu'au ci-me-tiè-re de Neung. Là, ils ont vu les maisons et les gens et ils ont fait demi-tour. Quand Eugène s'est retrouvé sain et sauf sur la place de l'église, il a éclaté en sanglots et a couru comme un fou jusqu'à la Croix Verte où il y avait la «Clémenterie».
Il s'est fait engueuler parce qu'il était en retard mais quand il a raconté son histoire, tout le monde l'a embrassé.
Mon pauvre Pépère... c'était un dur !».

Madeleine Chenon Présidente d'«Autour des Beauharnais»

Loisirs

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

A. Village voisin.
B. Vacciner.
C. Syndicat. Thallium. Fleuve.
D. Conserve le lampant.
E. Article étranger. Fière.
F. Article. Habileté. Bas de gamme.
G. Passion des ufologues.
H. Alexandre, Nicolas ou Catherine.
I. Faits de recueillir ça et là.
J. Défaite et capitulation.
K. Chef lieu : Altdorf. Comtesse de bibliothèque.
L. Brillait sur le Nil. Note du chef. Dans la province de Gueldre.
M. Solvant. Fin de verbe.

VERTICALEMENT

1. Not'bon maire.
2. Possède des sabots. Trait clair.
3. Frotté de matière grasse dans tous les sens. Mammifère africain.
4. Technétium. Note. Feuilleté.
5. Etincelantes.
6. Analphabétisme. Fleuve côtier.
7. En lycée. Est gai. Poète épique.
8. En Mésopotamie. En musée. Virage mythique.
9. Petit ruisseau. Tendus n'importe comment.
10. Lieu dit du 1 horizontal. Transport parisien.

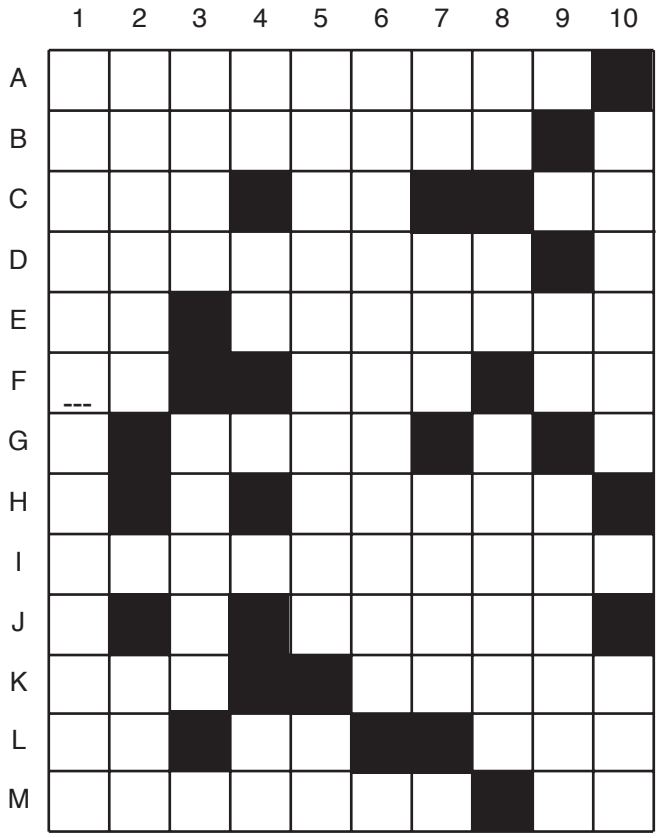

Les Services

HORAIRES

POSTE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30. Le samedi de 9 h 00 à 12 h.
Dernière levée du courrier à 16 h 00 en semaine - 12 h le samedi.

PERCEPTION

Le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 au 1er étage de la mairie.

CRÉDIT AGRICOLE

Du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 50 à 17 h 30.
Le samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 50 à 16 h.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 02 54 83 63 38 - Fax 02 54 83 73 60 - email : mairie-neungsurbeuvron@wanadoo.fr

Lundi	de	9 h 00 à 12 h 00	Jeudi	de	14 h 30 à 17 h 30
Mardi	de	9 h 00 à 12 h 00	Vendredi	de	14 h 30 à 17 h 30
	et de	14 h 30 à 17 h 30	Samedi	de	10 h 00 à 12 h 00
Mercredi	de	9 h 00 à 12 h 00	**www.neung-sur-beuvron.fr**		

PERMANENCES

DECHÈTERIE DE NEUNG lieu-dit «Avignon»

Mardi et Jeudi de 14 h à 17 h 30 - Samedi de 14 h à 17 h

DECHÈTERIE DE DHUIZON

Lundi de 14 h à 17 h - Mercredi de 14 h à 17 h - Vendredi de 14 h à 17 h et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

BIBLIOTHEQUE (salle paroissiale)

Samedi de 10 h à 12 h

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GÉNÉRAL - U.P.A.S. (Unité de Prévention et d'Action Sociale) : M^me^ ELLEAU

Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 00 - Tél. 02 54 83 66 38 à la Mairie

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION «ECLAIR» M^elle^ NADAUD

Le 3^ème^ mardi du mois de 9 h 30 à 10 h 30 à la Maison des Associations

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE : M. Jacky DABARRE

3^éme^ jeudi du mois - De 9 h à 11 h à la Maison des Associations

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (à sortir la veille au soir) :

• Poubelle verte : tous les vendredis matin • Poubelle jaune : tous les mardis matin semaines paires

MISSION LOCALE du ROMORANTINAIS (ex PAIO) :

2^éme^ et 4^ème^ jeudi de chaque mois : à la Maison des Associations sur rendez-vous 9 h 30 à 13 h 30
M. Bertrand FERRON à la Mairie de 14 h 30 à 17 h

CIDFF : 4^ème^ mardi du mois à la Maison des Associations de 14 h à 17 h

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE DU CONSEILLER GÉNÉRAL :

Le 1^er^ jeudi du mois de 10 h à 12 h à la Maison des Associations

IMPRIMERIE DU BEUVRON - 02 54 94 62 20